



Secrétariat

ST/IC/1998/33
13 avril 1998

CIRCULAIRE*

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : JOURNÉE "AMENEZ VOTRE FILLE À VOTRE TRAVAIL" – 23 AVRIL 1998

1. Le jeudi 23 avril 1998, l'Organisation des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Comité du personnel de l'ONU et le Groupe de l'égalité des droits pour les femmes célébreront conjointement la Journée "Amenez votre fille à votre travail" de 9 heures à 12 h 30, dans la salle de l'Assemblée générale.
2. Tous les fonctionnaires sont invités à participer avec leurs filles âgées de 9 à 15 ans. Dans la mesure du possible, il serait préférable que les participantes s'inscrivent à l'avance, même si elles pourront encore le faire à partir de 9 heures à l'entrée de la salle. Diverses activités sont prévues pour toute la matinée. Il est demandé aux parents d'amener leurs filles et leurs invitées dans la salle de l'Assemblée générale à 9 heures au plus tard et de les y reprendre avant 12 h 30. Les enfants pourront passer le reste de la journée avec leurs parents et mentors pour se familiariser avec leur travail et y participer.
3. Étant donné l'importance que revêt cette manifestation pour nos filles – les responsables et les décideuses de demain –, les chefs de service sont encouragés à faire preuve de la plus grande souplesse.

* La présente circulaire expire le 30 avril 1998.